

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 212/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

COLOMBIE	Rodrigo Acevedo (h), spécialiste des droits humains les autres membres du <i>Sindicato de la Electricidad de Colombia</i> (SINTRAELECOL, Syndicat de l'électricité de Colombie)
-----------------	--

Londres, le 15 juillet 2002

Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité de Rodrigo Acevedo, spécialiste des droits humains au sein du *Sindicato de la Electricidad de Colombia* (SINTRAELECOL, Syndicat de l'électricité de Colombie), et des autres membres de ce syndicat. D'après les informations recueillies, on a attenté à la vie de cet homme. À 11 h 45, le 8 juillet, Rodrigo Acevedo se trouvait dans son bureau au siège du SINTRAELECOL, à Bogotá, lorsqu'un coup de feu a été tiré sur la fenêtre du bureau à côté duquel il travaillait. Le projectile a été arrêté par les vitres pare-balles. C'est la deuxième fois que Rodrigo Acevedo est pris pour cible en moins d'un mois. Le 24 juin, il avait été attaqué pendant sa pause déjeuner, au cours de laquelle il avait été agressé et insulté par des hommes armés dans la rue. Il a signalé ces faits au *Departamento Administrativo de Seguridad* (DAS, Département administratif de sécurité), la police secrète d'État. Il a également adressé un courrier aux responsables du programme de protection des syndicalistes du ministère de l'Intérieur, les informant de sa situation et leur demandant de prendre des mesures de protection plus efficaces.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des syndicalistes sont souvent accusés d'être des sympathisants de la guérilla par les groupes paramilitaires, les forces de sécurité et l'armée, et il est fréquent qu'ils soient harcelés, torturés ou tués par des paramilitaires. D'après les informations recueillies, des membres du SINTRAELECOL ont été menacés par des individus, présumés appartenir à des groupes paramilitaires soutenus par l'armée, qui auraient manifesté l'intention de tuer un syndicaliste pour chaque pylône électrique détruit par les mouvements de guérilla. Selon le SINTRAELECOL, en moyenne, un membre de la section de Nariño du syndicat a été tué chaque mois au cours des deux dernières années. La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a indiqué que plus de 160 syndicalistes avaient été victimes de meurtres au cours de la seule année 2001, et que les actes de harcèlement et les violences étaient monnaie courante. Selon la *Central Unitaria de Trabajadores* (CUT, Centrale unitaire des travailleurs), quelque 89 syndicalistes ont été tués depuis le début de l'année, par des paramilitaires opérant avec le soutien de l'armée dans la majorité des cas.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés

ci-après (en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité de Rodrigo Acevedo et des autres membres du *Sindicato de la Electricidad de Colombia* (SINTRAELECOL, Syndicat de l'électricité de Colombie) ;
- demandez aux autorités quelles mesures elles comptent prendre pour assurer la sécurité des personnes menacées, et insistez pour que des ressources suffisantes soient attribuées au programme de protection des syndicalistes du ministère de l'Intérieur, afin de garantir son efficacité ;
- appelez les autorités à ouvrir une enquête exhaustive et impartiale sur l'attentat dont a été victime Rodrigo Acevedo, à rendre publics les résultats de ces investigations, et à traduire en justice les responsables présumés ;
- exhortez les autorités à mener une enquête approfondie et impartiale sur les liens existant entre les forces

de sécurité et les groupes paramilitaires, à rendre publiques les conclusions de ces investigations, et à déférer à la justice les individus soupçonnés de soutenir ces groupes ou d'en faire partie ;
– engagez les autorités à prendre immédiatement des mesures pour démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations formulées par les Nations unies et par d'autres organisations intergouvernementales.

APPELS À :

Président de la République :

Sr. Presidente Andrés Pastrana
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Presidente Pastrana, Bogotá, Colombie

Telex : 44281 PALP CO

Fax : + 57 1 334 1323

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente Pastrana,* / Monsieur le Président de la République,
[N.B. : Andrés Pastrana restera en poste jusqu'au 7 août, date à laquelle le président récemment élu, Alvaro Uribe, entrera en fonctions.]

Ministre de l'Intérieur :

Dr. Armando Estrada Villa
Ministro del Interior
Ministerio del Interior
Palacio Echeverry
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2o.
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Interior, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 562 5298 (Si quelqu'un décroche, demandez la ligne de fax : « *Me da tono de fax por favor.* »)

Formule d'appel : *Sr. Ministro Estrada Villa,* / Monsieur le Ministre,

Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire] :

Dr. Luis Camilo Osorio
Fiscal General de la Nación, Fiscalía General de la Nación
Apartado Aéreo 29855, Diagonal 22B 52-01 (Ciudad Salite)
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Fiscal General, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 570 2022 / 2017 (Si quelqu'un décroche, demandez la ligne de fax : « *Me da tono de fax por favor.* »)

Formule d'appel : *Estimado Dr. Osorio,* / Monsieur,

COPIES À :

Centrale unitaire des travailleurs :

Central Unitaria de Trabajadores de Colombia
Calle 35 N° 7-25, Piso 9
Santafé de Bogotá, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 26 AOÛT 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.